



Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, session 2025, dans les académies de BORDEAUX et MONTPELLIER.

Le président de l'Université de Montpellier ,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 modifié relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 modifié relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2025 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure, des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BORDEAUX et MONTPELLIER, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article 1 : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, au titre de l'année 2025, dans les académies de BORDEAUX et MONTPELLIER :

Monsieur GILLES Patrick, ingénieur d'études hors classe, président, Université de Montpellier, Montpellier.

Madame EUZET Christine, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Université de Montpellier, Montpellier.

Madame DELACOURT GOLLAIN Céline, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université de Montpellier, Montpellier.

Madame LINDOR Anaïs, assistante ingénieure, experte, Université de Bordeaux, Bordeaux.

Monsieur JOUHETTE Sylvain, ingénieur d'études de classe normale, Université de Perpignan, Perpignan.

Monsieur MATHIEU Benjamin, attaché d'administration de l'Etat de classe normale, Université Paris Cité, Paris.

Madame ROUX Catherine, attachée principale d'administration de l'Etat, suppléante, Université de Montpellier, Montpellier.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Article 3 : Le Directeur Général des Services de l'Université de Montpellier est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montpellier, le 28/04/2025

Le Président de
l'Université de Montpellier

Philippe AUGÉ